



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déploiement de la pratique obligatoire du théâtre au collège

Question écrite n° 15823

Texte de la question

Mme Marie Pochon interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le déploiement du théâtre obligatoire au collège et au lycée. Le Président de la République a annoncé en début d'année 2024 vouloir généraliser le déploiement obligatoire de la pratique du théâtre au collège dès la rentrée prochaine. Mme la députée salue cette intention, cependant elle s'interroge quant à son financement, sa mise en place, les méthodes de décisions impliquées et la possibilité offerte aux enseignants d'adapter la pratique à leurs établissements. En effet, dans de nombreux établissements, la pratique du théâtre, en partenariat avec des clubs de théâtre, ou grâce à l'initiative directe des professeurs, est déjà mise en place. Ces initiatives sont parfois possibles grâce au financement que permet le pass culture. Avec l'arrivée de la généralisation de la pratique du théâtre au collège, il serait préférable que les montants du pass culture soient préservés pour d'autres pratiques et activités culturelles. Aussi, dans ces nombreux établissements où la pratique du théâtre est déjà effective, mais aussi dans l'ensemble des établissements, la mise en place du théâtre obligatoire pose la question de sa mise en place, en lien avec les acteurs du territoire et des méthodes de décisions qui y seront associés, notamment la place des enseignants dans la construction et le déploiement de la pratique dans leurs classes et établissements. La question de la place laissée à l'adaptation de la pratique en fonction du territoire, des affinités des enseignants et des professionnels associés se pose. Enfin, l'égalité territoriale est un facteur principal à prendre en compte pour que chaque élève ait un accès égal à la pratique, quelle que soit son origine géographique. Mme la députée demande à Mme la ministre ce qu'elle envisage pour que cette nouvelle pratique obligatoire s'inscrive au mieux dans les parcours de tous les élèves et quelle sera la feuille de route et les modalités de son déploiement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie Pochon](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15823

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1516

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)